



Autorisation d'enregistrement et de diffusion d'un témoignage sonore

Préambule :

Un enregistrement sonore est librement consenti par le/la soussigné(e) à l'union « Les Locales ». Cette autorisation prévoit les conditions d'utilisation de l'enregistrement réalisé dans le cadre de la série radiophonique « Le Relais Radio de la Flamme Olympique », réalisée par les radios associatives membres de la CNRA et du SNRL, rassemblées dans l'union « Les Locales ».

Attestation :

Je, soussigné(e).....

demeurant.....

Représentant légal de.....

déclare avoir librement accordé un entretien enregistré le

par M./Mme.....

œuvrant pour le compte de la radio.....

dans le cadre du projet « Le Relais Radio de la Flamme Olympique ».

- Autorise l'utilisation totale ou partielle de ce témoignage dans le cadre de la production de créations radiophoniques. Les producteurs se réservent le droit d'insérer ce témoignage avec d'autres témoignages et divers éléments créatifs (musique, sons d'ambiance...).
- Autorise leur diffusion gratuite par voie hertzienne sur des radios associatives, sur les sites internet et réseaux sociaux de l'union « Les locales », de la CNRA, du SNRL, des radios associatives partenaires du projet « Le Relais Radio de la Flamme Olympique »
- Cette autorisation ne signifie pas que le témoignage sera retenu pour la production finale de la série radiophonique.

Cette autorisation est donnée à titre gracieux. Elle a une validité permanente mais peut être révoquée à tout moment, par courrier de ma part adressé, avec accusé de réception, à l'union « Les Locales ». Elle ne concerne que des utilisations à vocation pédagogique ou culturelle, à l'exclusion de toute utilisation à but commercial.

Fait à..... le.....

Nom et Signature